

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

ÉTATS FINANCIERS

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 2007**

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats et évolution des soldes des fonds	2
Bilan	3
Flux de trésorerie	4
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS	5
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
Traitements	9
Gestion interne	9
Tenue des conseils	9
Contrats de services	9

Le 3 mai 2007

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du
Conseil Cris-Québec sur la foresterie

Nous avons vérifié le bilan du Conseil Cris-Québec sur la foresterie au 31 mars 2007 et les états des résultats et de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Laberge Lafleur Brown S.E.N.C.R.L.

COMPTABLES AGRÉÉS

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES SOLDES DES FONDS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2 0 0 7			2 0 0 6	
	Fonds			Total	Total
	Administration générale	Immobilisations corporelles	Réserve		
	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS					
Contributions des partenaires - Gouvernement du Québec	200 000	-	-	200 000	200 000
Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee)	200 000	-	-	200 000	200 000
Intérêts	25 660	-	-	25 660	18 547
	425 660	-	-	425 660	418 547
CHARGES (annexe)					
Traitements	302 262	-	-	302 262	300 330
Gestion interne	101 777	20 847	-	122 624	132 567
Tenue des conseils	19 196	-	-	19 196	29 828
Contrats de services	64 236	-	-	64 236	99 821
	487 471	20 847	-	508 318	562 546
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(61 811)	(20 847)	-	(82 658)	(143 999)
SOLDES DES FONDS AU DÉBUT	208 573	61 132	345 000	614 705	758 704
Virements interfonds (note 3)	196 706	3 294	(200 000)	-	-
SOLDES DES FONDS À LA FIN	343 468	43 579	145 000	532 047	614 705
LES RÉSULTATS COMPRENNENT :					
Amortissement des immobilisations corporelles		20 847			22 839

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

BILAN

AU 31 MARS 2007

	2 0 0 7			2 0 0 6	
	Fonds				
	Administration générale	Immobilisations corporelles	Réserve	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
A C T I F					
ACTIF À COURT TERME					
Encaisse	52 368	-	-	52 368	96 648
Comptes débiteurs (note 4)	12 333	-	-	12 333	13 407
Charges reportées au prochain exercice (note 5)	4 151	-	-	4 151	3 759
	68 852	-	-	68 852	113 814
CRÉANCES INTERFONDS (note 6)	(145 000)	-	145 000	-	-
PLACEMENTS (note 7)	449 213	-	-	449 213	456 372
IMMOBILISATIONS					
CORPORELLES (note 8)	-	43 579	-	43 579	61 132
	373 065	43 579	145 000	561 644	631 318
P A S S I F					
PASSIF À COURT TERME					
Comptes créditeurs (note 9)	29 597	-	-	29 597	16 613
S O L D E S D E S F O N D S					
Investis en immobilisations corporelles	-	43 579	-	43 579	61 132
Affectations d'origine interne	-	-	145 000	145 000	345 000
Non affectés	343 468	-	-	343 468	208 573
	343 468	43 579	145 000	532 047	614 705
	373 065	43 579	145 000	561 644	631 318

ENGAGEMENTS (note 10)

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL

_____, administrateur

_____, administrateur

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	<u>2 0 0 7</u>	<u>2 0 0 6</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT (note 11)		
Insuffisance des produits sur les charges	(82 658)	(143 999)
Ajustement pour :		
Amortissement	<u>20 847</u>	<u>22 839</u>
Fonds utilisés par les opérations	(61 811)	(121 160)
Variation des éléments hors caisse -		
Comptes débiteurs	1 074	6 297
Charges reportées au prochain exercice	(392)	143
Comptes créditeurs	<u>12 984</u>	<u>7 403</u>
	<u>(48 145)</u>	<u>(107 317)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT		
Acquisition de placements	(572 841)	(278 500)
Produit sur disposition de placements	580 000	435 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(3 294)</u>	<u>(6 864)</u>
	<u>3 865</u>	<u>149 636</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(44 280)	42 319
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>96 648</u>	<u>54 329</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>52 368</u></u>	<u><u>96 648</u></u>
LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE COMPRENNENT :		
Encaisse	<u><u>52 368</u></u>	<u><u>96 648</u></u>

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

1. NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué par le gouvernement du Québec en vertu de l'article 95.11 de la Loi sur les forêts (L.R.Q., c.F-4.1), est un organisme du gouvernement du Québec en vertu de l'article 4 de la Loi sur le vérificateur général. Cet organisme a comme mandat, dans le cadre de "l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec", d'établir une concertation étroite avec les Cris, les gouvernements et les intervenants du milieu forestier lors des différentes étapes de planification et de gestion des activités forestières afin de mettre en oeuvre un régime forestier adapté.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Comptabilité par fonds -

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds Administration générale.

Le fonds Immobilisations corporelles présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Le fonds Réserve comprend les sommes réservées pour les activités futures de l'organisme. Les officiers désignés du conseil peuvent, à leur discrétion, réaffecter l'usage de ce fonds à diverses fins selon les besoins.

Utilisation d'estimations -

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie -

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, les découverts bancaires, l'excédent des chèques tirés sur les soldes bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Placements -

Les placements sont comptabilisés au coût.

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles et amortissement -

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthodes de l'amortissement	Taux
Ameublement et équipement de bureau	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	20 %

Ces taux sont réduits de moitié pour les immobilisations corporelles acquises au cours de l'exercice.

3. VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, les officiers désignés du conseil ont autorisé l'affectation d'un montant de 200 000 \$ (2006 - 300 000 \$) du fonds Réserve au fonds Administration générale et au fonds Immobilisations corporelles.

4. COMPTES DÉBITEURS

	2007	2006
	\$	\$
Intérêts à recevoir	2 768	-
Taxes sur les produits et services	9 565	13 407
	<u>12 333</u>	<u>13 407</u>

5. CHARGES REPORTÉES AU PROCHAIN EXERCICE

	2007	2006
	\$	\$
Télécommunications	-	1 539
Charges sociales	2 167	1 460
Informatique	1 286	-
Assurances	698	760
	<u>4 151</u>	<u>3 759</u>

6. CRÉANCES INTERFONDS

Les créances interfonds sont sans intérêt ni modalités de remboursement.

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

7. PLACEMENTS

	2 0 0 7	2 0 0 6
	\$	\$
Dépôt à terme, 4 %, échéant en novembre 2007	200 000	-
Fonds du marché monétaire (valeur au marché : 2007 - 249 213 \$; 2006 - 456 372 \$)	249 213	456 372
	449 213	456 372

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2 0 0 7		2 0 0 6	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Ameublement et équipement de bureau	27 401	13 122	14 279	17 849
Équipement informatique	49 608	30 771	18 837	22 910
Améliorations locatives	49 550	39 087	10 463	20 373
	126 559	82 980	43 579	61 132

9. COMPTES CRÉDITEURS

	2 0 0 7	2 0 0 6
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	4 300	9 240
Salaires et charges sociales	25 297	7 373
	29 597	16 613

10. ENGAGEMENTS

L'organisme loue de l'équipement et un local en vertu de contrats de location-exploitation expirant en mars et octobre 2009. Les loyers minimums futurs s'établissent comme suit :

Exercice se terminant le 31 mars 2008	45 363
2009	45 363
2010	445
	91 171 \$

11. FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts encaissés sont de 22 892 \$ (2006 - 18 547 \$).

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007****12. INSTRUMENTS FINANCIERS**

La juste valeur de l'encaisse, des comptes débiteurs et des comptes créditeurs correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur du dépôt à terme correspond approximativement à la valeur comptable compte tenu du taux d'intérêt et de la date d'échéance.

La juste valeur du fonds du marché monétaire correspond approximativement à la cote boursière au 31 mars 2007.

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

ANNEXE

CHARGES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007			2006	
	Fonds			Total	Total
	Administration générale	Immobilisations corporelles	Réserve		
\$	\$	\$	\$	\$	
TRAITEMENTS					
Salaires et honoraires	265 093	-	-	265 093	257 937
Charges sociales	36 590	-	-	36 590	37 735
Formation	579	-	-	579	4 658
	<u>302 262</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>302 262</u>	<u>300 330</u>
GESTION INTERNE					
Loyer	44 624	-	-	44 624	44 016
Frais de déplacement	33 717	-	-	33 717	43 395
Publicité et frais de représentation	2 190	-	-	2 190	1 548
Entretien et réparation	626	-	-	626	282
Fournitures et frais de bureau	9 052	-	-	9 052	9 401
Télécommunications	7 948	-	-	7 948	7 216
Assurances	1 039	-	-	1 039	1 118
Location d'équipement	1 704	-	-	1 704	1 880
Frais bancaires	877	-	-	877	872
Amortissement des immobilisations corporelles	-	20 847	-	20 847	22 839
	<u>101 777</u>	<u>20 847</u>	<u>-</u>	<u>122 624</u>	<u>132 567</u>
TENUE DES CONSEILS					
Traduction	16 040	-	-	16 040	26 689
Frais de réunions	3 156	-	-	3 156	3 139
	<u>19 196</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>19 196</u>	<u>29 828</u>
CONTRATS DE SERVICES					
Habitats fauniques	29 806	-	-	29 806	48 846
Foresterie	-	-	-	-	8 454
Communications	14 731	-	-	14 731	19 354
Site Internet	2 293	-	-	2 293	5 190
Administration	7 138	-	-	7 138	8 465
Centre de référence	6 953	-	-	6 953	5 370
Documentation et archives	-	-	-	-	402
Informatique	3 315	-	-	3 315	3 740
	<u>64 236</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>64 236</u>	<u>99 821</u>